

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 49 (2022)
Heft: 4

Artikel: L'armée suisse se renforce
Autor: Peter, Theodora
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1052074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'armée suisse se renforce

La guerre en Ukraine conduit à une course aux armements dans toute l'Europe. La Suisse aussi veut investir plus d'argent dans son armée et acquérir rapidement de nouveaux avions de combat.

THEODORA PETER

Depuis que la Russie a attaqué l'Ukraine, il y a bientôt six mois, on parle un peu partout de changement d'époque. Le fait qu'au XXI^e siècle, des combats aient lieu au cœur de l'Europe avec des blindés et des missiles semblait jusqu'ici impensable, et conduit à revoir les politiques de sécurité. De nombreux pays se réarment: rien que l'Allemagne investit 100 milliards d'euros dans son armée et veut y consacrer à l'avenir 2 % de son produit intérieur brut (PIB) annuel. En Suisse, le Parlement a décidé d'augmenter les dépenses militaires à 1 % du PIB d'ici 2030. Ainsi, le budget de l'armée pourrait passer d'actuellement cinq à près de sept milliards de francs. Les partis verts et de gauche se sont opposés en vain à cette «logique d'armement aveugle» et ont alerté sur le fait qu'une hausse du budget de l'armée pourrait se faire au détriment des dépenses pour la formation, l'agriculture, la protection de l'environnement ou l'aide au développement.

Six milliards de francs pour des avions de combat

Avec ces fonds supplémentaires, la ministre de la défense Viola Amherd entend notamment équiper les troupes au sol en artillerie. De plus, le Conseil fédéral veut accélérer l'achat de nouveaux avions de combat F-35, décidé avant la guerre en Ukraine. Il est prévu que les contrats avec l'avionneur américain Lockheed Martin soient signés avant la fin de mars 2023. Soit avant même que l'initiative «Stop F-35» soit mise en votation. Par cette initiative po-

pulaire, le PS, les Verts et le Groupe pour une Suisse sans armée s'opposent à l'achat du F-35, «surdimensionné» à leurs yeux. Les 36 avions et leur armement de bord coûteront en tout six milliards de francs. Pour rappel, le peuple suisse avait donné un tout petit feu vert à l'achat de nouveaux avions de combat dans les urnes en septembre 2020, avec 50,1 % des voix. Il n'a pas pu se prononcer sur le type d'avion concerné.

De nouveaux débats sur les exportations d'armes

La guerre en Ukraine a également relancé le débat sur l'exportation de matériel de guerre. L'an dernier, le Parlement avait réduit la marge de manœuvre du Conseil fédéral en ce qui concerne l'autorisation des exportations d'armes (cf. «Revue Suisse» 6/2021). D'après la loi sur le matériel de guerre, les livraisons d'armes sont interdites dans les pays impliqués «dans un conflit armé interne ou international». Ainsi, les pays tiers ne peuvent pas transmettre à l'Ukraine du matériel de guerre acheté en Suisse. Thierry Burkart, président du PLR et conseiller national, voudrait changer cela. Pour lui, les pays alliés qui partagent «les valeurs de la Suisse» devraient se voir octroyer des autorisations exceptionnelles. Le Parlement se penchera sur cette question délicate à l'automne. Il n'est pas question de livrer directement des armes à l'Ukraine. En tant qu'État neutre, la Suisse n'a le droit d'avantager aucun belligérant par l'exportation de biens d'armement.

En tête de la liste d'achats de l'armée suisse: l'avion de combat F-35 du constructeur américain Lockheed Martin.
Photo Keystone